

# LETTRÉ D'ENGAGEMENT POUR UN NOM DE DOMAINE SOUS .FR



Web : <http://www.afnic.asso.fr/>  
Mél : [nic@nic.fr](mailto:nic@nic.fr)  
Fax : +33 1.39.63.52.40  
Adresse : AFNIC c/o INRIA  
Domaine de Voluceau  
BP 105, F-78153 Le Chesnay Cedex

Vo­tre fournisseur d'accès Internet  
(doit être enregistré auprès de l'AFNIC)

**Numéro d'ordre**  
(Ré­servé au fournisseur d'accès)

**Nom du domaine demandé**

**Organisme demandeur**  
(Il s'agit de l'utilisateur final)

1. Cette demande ne constitue pas une confirmation, ni une réservation de nom de domaine.
2. La demande de ce nom de domaine est assurée par le fournisseur d'accès en accord avec le demandeur.
3. Le responsable administratif a toute autorité pour engager sa société et atteste de l'exactitude des renseignements fournis.
4. Le demandeur certifie avoir pris connaissance de la charte de nommage et s'engage à la respecter.
5. L'AFNIC attribue les noms de domaine selon la règle du « premier arrivé, premier servi » (à K-Bis identique) sans tenir compte des termes génériques tels que : « établissement », « SA », « Père & fils »..., et conformément aux règles en vigueur sur Internet et à la Charte de nommage dans la zone .fr.
6. L'AFNIC n'a qu'un rôle d'enregistrement à partir des informations fournies et n'est pas responsable des contestations dans l'utilisation d'un nom de domaine.
7. En cas de contestation ou d'information erronée, l'AFNIC peut être amenée à annuler l'attribution d'un nom de domaine.
8. Les informations contenues dans le présent document font l'objet d'un traitement automatisé déclaré à la CNIL. Le droit d'accès relatif à ce traitement s'exerce auprès de l'AFNIC.

**CREATION DE NOM DE DOMAINE**

**CHANGEMENT DE DELEGATION**

**MODIFICATION DE NOM DE DOMAINE**

J'ai bien noté qu'en cas de changement de délégation, l'ancien fournisseur d'accès dispose d'un délai maximum de 6 semaines pour donner son accord - délai laissé aux parties engagées pour régler d'éventuels litiges.

Je m'engage à faire parvenir le présent document à mon prestataire Internet dans les plus brefs délais, par fax ou par courrier, daté et signé, accompagné des justificatifs\* nécessaires à l'opération demandée.

J'ai bien noté que la non observation d'une des procédures décrites ci-dessus annulera automatiquement ma demande.

Fait à ....., le..... 19...

**Nom et prénom du représentant de l'Organisme demandeur :**

**Signature :**

\*pièce(s) justificative(s) à joindre

pour une création ou pour une modification de nom de domaine :

extrait K-Bis

extrait de publication au Journal Officiel (pour les associations)

autre(s) pièce(s) justificative(s) : .....